



# IMPOSSIBLE N'EST PAS... BONSONNOIS !

**n**ous avons dit ce que nous allions faire. Nous faisons ce que nous avons dit. Malgré la situation difficile, malgré la crise sanitaire, nous démontrons qu'impossible n'est pas... Bonsonnois.

Tout d'abord, nous voulions créer un poste de garde-champêtre. C'est désormais acté et validé par le conseil municipal, qui s'est tenu en mairie le 28 décembre 2020. Ses missions ? La prévention, la surveillance et le maintien du bon ordre au sein de notre commune. Il permettra également une meilleure coordination avec les forces de l'ordre. Son rôle sera déterminant compte tenu du constat établi du déplacement de la délinquance urbaine vers les zones rurales. Son action sera complétée par un plan « vidéoprotection » (lire encadré).

Ensuite, José Giacobi a été embauché à temps plein (un emploi non permanent) pour assurer le bon fonctionnement du moulin communal (lire page 4). Mais il assurera également quelques entretiens nécessaires sur la commune, comme il l'a déjà fait à l'école des Amandiers. À la demande des enseignantes, ravies du travail accompli, tout comme les enfants, il a réalisé des placards (dortoir et salle du périscolaire)...



Cette mutualisation des ressources, permettant une économie d'échelle et une meilleure efficacité, est une réelle opportunité pour la commune. C'est donc le cas de José Giacobi. Comme celui du garde-champêtre, dont la création de poste a été réalisée en accord avec plusieurs communes de l'Estéron. Enfin, ce sera également le principe de base de l'adhésion de la commune au syndicat SIVoM Val de Banquière.

Aujourd'hui, douze communes en sont membres. Outre les problématiques environnementales, un panel étendu d'offres est proposé dans des domaines divers et variés comme la petite enfance, l'animation du territoire, l'accueil de loisirs sans hébergement, la formation ou encore l'aide aux communes sur des projets ponctuels. Autant de services supplémentaires dont bénéficieront les Bonsonnoises et les Bonsonnois !



## UN PLAN « VIDÉOPROTECTION »

Un plan « vidéoprotection » a été initié par la municipalité. Première étape, un audit sur le parc de caméras existant a été entrepris. Le constat a été sans appel : peu de caméras sont encore en fonction. Leur remise en état s'élève à 15 000 euros selon un devis demandé.

La commune contractera donc un nouveau contrat de support et de maintenance afin que l'installation reste en permanence opérationnelle. L'objectif étant bien entendu d'atteindre une efficacité maximale du dispositif, la municipalité profitera de ce plan afin d'apporter une multitude de modifications dans le but d'améliorer l'infrastructure actuelle (déplacement de caméra, modifications d'angles...) pour une meilleure visibilité et une sécurité optimale. De nouveaux points de surveillance, à des endroits stratégiques non encore couverts à ce jour, élargiront le périmètre de sécurité sur l'ensemble de la commune (principaux axes routiers, croisements, locaux poubelles-encombrants, etc..).

Le matériel sera à la pointe des nouvelles technologies : les caméras seront de très haute définition, offrant la possibilité de relever la plaque d'immatriculation de tous véhicules. Une première caméra de ce type a déjà été déployée.

Enfin, deux ou trois caméras dites « Nomade » (pouvant être déplacées à souhait sur des endroits où des incivilités récurrentes ont pu être relevées ou durant des manifestations temporaires) compléteront le dispositif. Là encore, l'une d'elles a déjà été déployée.

Selon la gravité des infractions constatées, la coopération avec la gendarmerie permettra une plus grande rapidité d'action et donc de meilleurs résultats.

L'objectif est de finaliser ce dossier avant l'été...

## Éditorial



### Bonson rime... avec action !

La situation sanitaire actuelle freine toutes les initiatives. Toutes les activités.

Pourtant, dans notre village, en respectant bien évidemment les gestes barrières indispensables à notre bonne santé, on continue d'avancer. D'innover.

De faire évoluer votre – notre - cadre de vie.

L'embellissement de notre commune se poursuit, nous agrémentons nos offres de services publics avec la médiathèque, la poste ou encore les boîtes à livre à votre disposition.

Nous mettons tout en œuvre afin d'assurer au mieux votre sécurité avec la création d'un poste de garde-champêtre ou encore le développement de la vidéoprotection.

Nous souhaitons proposer à nos enfants le cadre idéal pour qu'ils se développent et s'épanouissent en assurant la maintenance dans leurs écoles.

Nous entretenons tout autant de bonnes relations avec nos partenaires, institutionnels ou communes voisines, qui nous permettent, aujourd'hui, de trouver des subventions nécessaires à l'essor de Bonson. Ou, bien encore, de mutualiser nos actions afin d'en diminuer les coûts.

Toutes nos actions, et c'est là notre vœu le plus cher, n'ont qu'un seul objectif : qu'elles aboutissent à insuffler toujours plus de joie, de bonheur, de bien-être à Bonson !

Le sourire des habitants durant le week-end de récolte des olives n'en est que la plus belle des illustrations.

Jean-Claude Martin

## Le patrimoine sacré de Bonson consacré au CUM



Quelle fierté ! La Fondation du Patrimoine avait décidé d'ouvrir sa saison des conférences au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice avec la présentation de Luc Thévenon, Conservateur en chef du patrimoine et membre d'Honneur du Cercle le Bréa, sur le patrimoine sacré de Bonson. La même conférence que celle qu'il avait donnée en septembre dernier à l'église Saint-Benoît.

Cette intervention niçoise, qui devait avoir lieu le 12 janvier, a dû être annulée en raison des conditions sanitaires. Espérons qu'elle pourra être reprogrammée prochainement.

## Partager ses lectures : c'est dans la boîte !



Partager ses lectures. Echanger. Faire la chasse au gaspi. Les nombreux bienfaits des boîtes à livres ont convaincu la municipalité d'en installer au village et au Gabre. Conçues et réalisées par les artistes Paul et Monica Wollenberg, elles ont été placées devant l'épicerie de Rita et devant la mairie annexe du Gabre. Dorénavant, chaque Bonsonnois peut retirer ou déposer un livre, une bande dessinée et un magazine dans ces espaces. « Par la diversité des ouvrages échangés, ces boîtes ont vocation à être des lieux d'échanges intergénérationnels et permettront à tous d'y trouver ce qui les intéresse ou au contraire de s'aventurer par curiosité hors des sentiers battus », explique l'adjointe au maire Florence Carello. « Vous aimez un livre, abandonnez-le dans les mains d'un autre... Si toutefois vous n'avez aucun livre à déposer vous pouvez évidemment retirer l'ouvrage qui vous intéresse ».

Alors, n'hésitez plus et participez au démarrage de cette grande chaîne culturelle.

## CULTURE



# LA MÉDIATHÈQUE se met À LA PAGE

**Informatisation du fonds de livres. Réservations à distance... C'est une petite révolution qui est en marche à la bibliothèque communale.**

Un nouveau chapitre. Comme un saut dans le temps. La médiathèque communale se met à la page. Lieu emblématique de la vie du village, elle se dote des outils modernes pour répondre aux besoins des Bonsonnois. Sous l'impulsion du maire, Jean-Claude Martin et de son adjointe en charge de la culture, Florence Carello, l'ancien bâtiment scolaire s'équipe du logiciel de gestion des bibliothèques du Département.

L'objectif de cette informatisation ? « Répertorier tout le fonds de la médiathèque afin de permettre, grâce au portail internet numérisé, à tous les abonnés de connaître de chez eux la disponibilité des documents et de les réserver », explique Cédric Leboteiller, l'employé communal en charge de la gestion et de l'animation de cet espace culturel. « C'est un développement essentiel afin de renforcer l'attractivité de notre médiathèque mais aussi pour qu'elle reste un espace central du village, un lieu de rencontres et d'échanges, tout à fait dans l'esprit de notre projet pour la commune », ajoute Florence Carello.

Ce long travail de numérisation des références des livres est réalisé avec le concours technique de la Médiathèque départementale des Alpes-Maritimes (MD06) dont la mission est d'accompagner les communes dans le développement et le fonctionnement de leur bibliothèque. Cette démarche est sans incidence sur le fonctionnement de ce service puisque le bâtiment de la place Désiré Scoffier reste ouvert pour les emprunts aux horaires habituels.

La centaine d'adhérents qui franchissent les portes de la médiathèque bonsonnoise profitent d'un espace hors du commun. Ils peuvent, évidemment, profiter du fonds de livres constitué au fil des années et renouvelé régulièrement en fonction des demandes spécifiques des villageois. Une collection d'ouvrages qui vient s'enrichir aussi des prêts de la Médiathèque départementale (renouvelés 3 à 4 fois par an par le service du Bibliobus). Mais ils peuvent aussi consulter le kiosque de magazines (jeunesse et adultes) et réserver des CD audio (eux aussi mis à disposition par le Musibus de la Médiathèque départementale). Les prêts sont d'une

durée de trois semaines. Sur place, des tablettes sont également utilisables par les adhérents.

Enfin, en période habituelle, sans la menace épidémique, la médiathèque bonsonnoise est un lieu de convivialité à nul autre pareil. Thé, café, biscuits et gâteaux parfois, agrémentent la nourriture culturelle que les visiteurs viennent ici déguster.

Au cœur du village, dans un bâtiment toujours habité des rires de générations d'enfants bonsonnois, aménagé et rénové avec soin par la municipalité et le Conseil Départemental, la Médiathèque est un endroit qui vaut le détour. Si vous n'avez pas encore franchi le pas, c'est le moment !

## DES HORAIRES ÉLARGIS

À la demande de la nouvelle municipalité, la Médiathèque a élargi ses horaires d'ouverture depuis début septembre (avec quelques ajustements au gré des mesures sanitaires, notamment le couvre-feu).

- Les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h.
- Les vendredis de 16h30 à 18h30 (18h pendant le couvre-feu)
- Les samedis de 9h30 à 12h.



## Les écoliers des Amandiers dans les starting-blocks olympiques !

### EN IMAGE

Après-midi sportif pour les élèves de CE2 et de CM1-CM2 de l'école des Amandiers. Ils ont eu droit, dernièrement, à la visite de Philippe Manassero, président départemental du Comité olympique et sportif (CDOS 06) et de Renato Tullio Ferrari, délégué du FICTS Festival (Fédération Internationale de Cinéma et Télévision Sportifs). Les deux hommes passionnés de sport et de transmission sont venus présenter aux élèves un film sur les Jeux olympiques, suivi d'un débat pour partager les valeurs de l'olympisme. Une grande fresque sportive a été esquissée : des Jeux antiques à ceux de Tokyo en

juillet 2021 (si la pandémie l'autorise), puis de Pékin pour les JO d'hiver en 2022, et enfin de Paris en 2024 (mais aussi à Marseille pour la voile et à Nice pour le foot...)

Toutes les disciplines olympiques ont été énoncées, ainsi que les Jeux paralympiques et les jeux « Sport adapté ». Le sens symbolique des cercles entrelacés (représentant le lien entre les 5 continents) a été expliqué. Mais, c'est surtout sur les valeurs de l'olympisme – le respect, l'amitié et l'excellence – que les deux intervenants ont insisté. Ils leur ont rappelé que les champions d'aujourd'hui, étaient au départ des enfants comme eux, qui se sont passionnés pour un sport.

Un sac contenant un tee-shirt, un frisbee, un jeu « les incollables » et évidemment une médaille olympique... a ensuite été offert à chaque enfant. Pour leur plus grand bonheur !



# Le village replacé AU CŒUR DU TERRITOIRE

**Métropole, Département, Région, État... Toutes les institutions sont sollicitées pour faire avancer les projets de la commune. Et les retours sont très positifs.**

L'union fait la force. Plus qu'un adage, c'est la conviction politique développée par la nouvelle équipe municipale pour mettre en musique son projet. « Se comporter en village gaulois, perché sur son éperon rocheux, ne peut être qu'un frein au développement de la commune », explique la conseillère municipale Lydie Casara. « Dès les premiers jours de notre mandat, nous avons activé tous les leviers possibles au sein des différentes institutions pour qu'elles nous aident à conduire notre programme. On n'a pas peur d'aller demander ! » enchérit le maire, Jean-Claude Martin. Et ça marche. Grâce à ces démarches, des ponts ont été dressés avec la Métropole. Et, très vite, des projets, qui ont longtemps semblé inatteignables, sont entrés dans le champ du possible. Comme la navette instaurée dès la rentrée des classes entre Le Gabre et le village pour permettre aux enfants du hameau d'être enfin scolarisés aux Amandiers.

Un succès à rapprocher de la nomination du maire comme vice-président de la commission Transports et mobilités au sein de Nice-Côte d'Azur. Comme, aussi, ces travaux de proximité engagés par NCA qui permettent à la commune d'être mieux entretenue. Comme ces nouvelles poubelles et nouveaux cendriers qui aident à maintenir nos rues plus propres (lire encadré)...

Même logique avec le Conseil départemental (spectacle des Estivales, Médiathèque...), la Région et l'Etat. « Nous ne laissons rien passer », insiste Lydie Casara. Appel à projets du Conseil régional pour réduire la fracture numérique, appels à projet de la Métropole pour la création de jardins collectifs... A chaque fois, le dossier de la commune est retenu. Et la subvention octroyée « est un véritable accélérateur de particules ».

En quelques mois, Bonson s'est replacé au cœur de son territoire. En lien permanent avec les communes voisines, avec le Parc Naturel Régional des Pré-Alpes d'Azur (dont la fête

annuelle se déroulera au village en septembre prochain), avec le député de la circonscription (venue de Loïc Dombreval en septembre dernier)... Symbole de cette place retrouvée, la visite cet été pour la Saint-Benoît, de la sénatrice Dominique Estrosi-Sassone, du président du Conseil départemental, Charles-Ange Ginésy et de sa vice-présidente Anne Sattonnet. Dernier épisode en date : c'est le sous-préfet Montagne, Yoann Toubhans, qui a découvert le village le 28 janvier dernier et échangé avec le maire sur les dossiers majeurs de la commune.

## LES TRAVAUX ENTREPRIS PAR LA MÉTROPOLE

Depuis l'élection de la nouvelle équipe municipale, en mai 2020, des travaux ont été entrepris par la Métropole Nice-Côte d'Azur :

- Remise à niveau du rond-point du Gabre ;
- Mise en place de mobiliers urbains de propreté (32 corbeilles) ;
- Démolition des bordures autour des arbres et mise en place d'un goudron approprié ;
- Débroussaillage des 2 hectares longeant la digue du Gabre ;
- Réparation du parapet de la Route Léon-Roux et rejointoiement du mur ;
- Mise en place des bornes électriques au Gabre et au village ;



La commune a également bénéficié de l'appui technique des services métropolitains sur différents dossiers. D'autres travaux sont actuellement en cours de réalisation :

- Curage du Canal du Gabre ;
- Raccordement au tout à l'égout du local du Comité des Fêtes li Bounsonenc ;
- Création du nouveau parking à Motos.

## UN DÉTAIL DU BRÉA REPRODUIT SUR UNE CARTE DE VŒUX RÉGIONALE

Ce fut la surprise de la fin d'année 2020. Depuis Marseille, le Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP) a sollicité l'accord de la municipalité pour utiliser un détail du retable de Bréa pour le faire figurer sur sa carte de nouvelle année 2021. Un véritable honneur pour le village qui s'enorgueillit de détenir dans son église Saint-Benoît ce trésor d'art religieux signé Antoine Bréa et classé aux Monuments historiques depuis 1910.



## Les vœux virtuels du maire

Pour cette nouvelle année, Jean-Claude Martin ne pouvait convier les Bonsonnois en raison du contexte sanitaire. C'est donc sur Facebook que le maire a souhaité à ses administrés ses meilleurs vœux de santé et de prospérité.

« Plus que jamais, avec mon équipe, nous devons être auprès de vous et attentifs à vos besoins pour que chacun puisse retrouver l'espoir d'une vie meilleure », a-t-il insisté. Avant de détailler ses projets pour 2021 : « Nous envisageons, entre autres, un jeu de boules au Gabre avec son cabanon (...), la mise en place d'activités sociales pour nos aînés et nos enfants grâce à l'adhésion au SIVOM Val de Banquière, ou encore les postes de gardes champêtres (...) ». Mais aussi d'appeler à la solidarité « car le meilleur moyen de sortir de l'ornière, c'est de se serrer les coudes... mais pas trop près ! ».



Facebook.com/CommuneDeBonson06830

## Lancement des comités de quartier

Les comités de quartier sont un maillon essentiel de la vie démocratique locale. Outil privilégié d'expression des habitants, ils favorisent le développement d'une citoyenneté active.

L'équipe municipale, lors de la campagne électorale, s'était engagée à leur création. Une charte de fonctionnement sera mise en place afin de fixer les rapports entre la mairie et les comités. Elle aura pour but de définir les responsabilités et les rôles respectifs de chacun dans une totale neutralité politique.

L'objectif final de ces comités de quartier est l'amélioration du cadre de vie, l'animation et la valorisation de la commune. Ils seront un échelon essentiel de concertation. Des réunions seront organisées afin de présenter à la population leurs modalités de fonctionnement.



## PRINT3Dcoupe, une nouvelle entreprise au village

10 imprimantes 3D filament, 3 imprimantes 3D résine, une table de découpe plasma grand format, une fraiseuse à commande numérique et de découpe laser. C'est avec ce matériel de pointe que Christian Marmol Palacio vient d'installer sa nouvelle entreprise sur la commune. Cet ancien ingénieur méthode chez Schneider Electric est en mesure de fabriquer toutes sortes d'objets. Conçus d'abord sur ordinateur, il leur donne vie ensuite sur différents types de matériaux (bois, résine, aluminium, acier...) en fonction des besoins du client.

Renseignements et contact :

- [www.print3dcoupe](http://www.print3dcoupe)
- [print3dcoupe@gmail.com](mailto:print3dcoupe@gmail.com)
- 06 22 40 28 56

# RÉCOLTE DES OLIVES : 50 BONSONNOIS POUR 84 LITRES D'HUILE



**Une organisation bien huilée. Un travail d'équipe...**

Le week-end des 30 et 31 janvier, la guerre des gaules n'a pas eu lieu. Au contraire, Bonson est bel et bien toujours « l'Empire » de l'olive, cultivant son savoir-faire ancestral et récoltant ainsi les fruits de ce véritable art.

Une virtuosité estampillée par l'appellation d'origine contrôlée Olive de Nice depuis le décret du 26 novembre 2004 et paru au Journal Officiel quatre jours plus tard et mise à l'honneur par la municipalité menée par Jean-Claude Martin, le premier magistrat.

Sur les 120 hectares de l'olivieraie communale, comptant plus de cent oliviers, s'étaient donc donné rendez-vous une cinquantaine de Bonsonnois, de tous âges, « armés » de gaules, bâches et ventileuse, matériel indispensable prêté par d'autres habitants, propriétaires d'oliviers et solidaires.

Et cette joyeuse compagnie de soldats du fruit – pas défendu celui-là – a été d'une efficacité remarquable, son « offensive » ayant été non seulement effectuée dans la joie et la bonne humeur mais réussie. Le bilan est sans appel : 390 kg nets ont été passés, sous le regard du moulinier, José Giacobi, le lendemain, lundi 1<sup>er</sup> février. Cette pression au moulin, communal lui aussi depuis les années 30, a permis aux 50 participants de se partager 84 litres d'une huile parfaite !

Mais l'essentiel, finalement, n'était peut-être pas là. Tout heureux de cette ruée vers l'or vert (célébré comme il se doit au mois de juin), tous ces Bonsonnois se sont promis de joyeuses retrouvailles l'an prochain, désireux de rallier d'autres habitants à leur juste cause.



## Un patrimoine à préserver et valoriser !

Inscrite au « Patrimoine bonsonnois », l'olive a connu de nombreuses aventures. Et mésaventures. Par exemple, En 1994, un incendie a réduit en cendres 100 hectares de l'olivieraie. Alors, pour préserver et valoriser ce « monument » de la commune, Jean-Claude Martin et son équipe municipale ont pris des décisions importantes.

Tout d'abord, un règlement de fonctionnement du moulin à huile a été élaboré et approuvé par le conseil municipal. Ensuite, la vente de produits finis issus de la trituration d'olives acquises par la commune ou provenant d'un don à celle-ci sera encaissée sur la régie du moulin à huile, de même que les contenants associés à ces produits.

Enfin, la création d'un emploi à temps complet, non permanent, pour assurer le bon fonctionnement du moulin communal pour une durée de cinq mois, complète ce dispositif. Ce qui permet à José Giacobi d'effectuer quelques travaux, notamment dans les écoles, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs instituteurs (lire en page une) !